

N° de résolution

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA MOTTE
COMTÉ D'ABITIBI-OUEST

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE

DU 14 NOVEMBRE 2016

Séance ordinaire du Conseil de cette Municipalité, tenue à la salle des délibérations, ce quatorzième jour de novembre, de l'an deux mille seize, à dix-neuf heures trente, sous la présidence de monsieur René Martineau.

SONT PRÉSENTS :	René	Martineau	Maire
	Mariette	Savard	Conseillère (1)
	Marcel	Masse	Conseiller (2)
	Louis-Joseph	Fecteau-Lefebvre	Conseiller (3)
	Jocelyne	Wheelhouse	Conseillère (4)
	Marcel	Bourassa	Conseiller (5)
	Réjean	Richard	Conseiller (6)

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Rachel Cossette, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

OUVERTURE La séance est ouverte à 19 h 30 par monsieur René Martineau, maire de La Motte.

16-11-123 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réjean Richard, appuyé par monsieur Marcel Bourassa et unanimement résolu, que l'ordre du jour soit adopté tout en laissant l'item *affaires nouvelles* ouvert.

ADOPTÉE

16-11-124 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 OCTOBRE 2016**

IL EST PROPOSÉ par madame Jocelyne Wheelhouse, appuyé par monsieur Louis-Joseph Fecteau-Lefebvre et unanimement résolu, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 octobre 2016, soit, et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

DEMANDE DES COMITÉS ET INTERVENTIONS DU PUBLIC

16-11-125 **CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LA MOTTE - LA RELÈVE EN VEDETTE**

IL EST PROPOSÉ, par monsieur Marcel Bourassa, appuyé par monsieur Marcel Masse et unanimement résolu, d'informer la MRC Abitibi que la Municipalité de La Motte appuie le projet « La Relève en vedette » dans le cadre du « Programme de soutien des projets culturels en ruralité de la MRC d'Abitibi ».

ADOPTÉE

16-11-126 **COMITÉ DU PÈRE NOËL – CONTRIBUTION FINANCIÈRE**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réjean Richard, appuyé par monsieur Marcel Bourassa et unanimement résolu, d'autoriser le versement de deux cents dollars



(200 \$) au Comité du père Noël en aide financière pour l'organisation de la Fête de Noël des enfants de La Motte qui aura lieu le 4 décembre prochain, telle qu'établie dans la politique d'aide aux organismes.

ADOPTÉE

INTERVENTIONS DU PUBLIC

Monsieur Roger Lapointe demande à connaître les prochaines étapes qu'il doit effectuer pour faire le dépôt d'un projet de développement domiciliaire sur le chemin des Berges ? Et quand est-ce que la Municipalité terminera le rechargement du chemin des Berges afin qu'il puisse continuer la construction de son chemin ?

Monsieur René Martineau, maire l'informe des étapes à suivre pour le dépôt de son Plan d'aménagement d'ensemble (PAE) et que les travaux de rechargement du chemin des Berges sera planifié pour l'été 2017.

INFORMATIONS AVEC DÉCISION

16-11-127 **INVITATION À CÉLÉBRER LES 40 ANS DE VIE POLITIQUE DU DÉPUTÉ D'ABITIBI-OUEST**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réjean Richard, appuyé par monsieur Marcel Masse et unanimement résolu, d'autoriser l'achat d'un billet pour le spectacle-hommage du 19 novembre prochain à La Sarre au coût de quarante dollars (40 \$).

ADOPTÉE

COMPTES-RENDUS

COMPTE-RENDU DU MAIRE SUR LA DERNIÈRE RENCONTRE DE L'ASSEMBLÉE DES CONSEILLERS DE COMTÉ DE LA MRC D'ABITIBI

Monsieur René Martineau, maire, nous informe qu'il y a eu dépôt du rapport d'activité du comité de sécurité incendie pour la 6^e année et que le budget de la MRC d'Abitibi sera adopté le 23 novembre prochain.

COMPTE-RENDU DE L'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT :

Le Conseil prend connaissance du compte-rendu des activités de l'agente de développement pour le mois d'octobre 2016.

AFFAIRES NOUVELLES

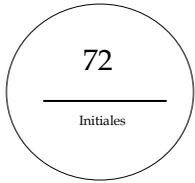
PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE PDZA.

Le maire nous informe que la consultation publique web est ouverte et que nous pouvons transmettre nos commentaires jusqu'au 30 novembre 2016 pour adoption par l'assemblée des conseillers de comté le 14 décembre prochain. Le document est disponible pour consultation au bureau municipal.

FINANCES ET ADMINISTRATION

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES ENCAISSEMENTS ET DES DÉBOURSÉS

Le Conseil prend acte du dépôt des encaissements et des déboursés pour le mois d'octobre 2016.



16-11-128

APPROBATION DES COMPTES

IL EST PROPOSÉ par madame Jocelyne Wheelhouse, appuyé par monsieur Marcel Masse et unanimement résolu, que les comptes du mois d'octobre 2016 soient et sont approuvés et que le paiement en soit autorisé pour la somme de soixante-seize mille cinq cent quinze dollars et quatre-vingt-sept sous. (76 515,87 \$)

ADOPTÉE

DÉPÔT DE L'ÉTAT COMPARATIF DES REVENUS ET DES DÉPENSES

Le conseil prend acte du dépôt de l'état comparatif des revenus et des dépenses au 31 octobre 2016.

DÉPÔT DE LA LISTE DES ARRIÉRÉS DE TAXES 2016

En vertu des dispositions de l'article 1022 du code municipal, la secrétaire-trésorière dépose la liste des arriérés de taxes en date du 14 novembre 2016.

DISCOURS DU MAIRE

Conformément à l'article 955 du code municipal, monsieur le maire fait rapport de la situation financière de la Municipalité, tel que décrit au code municipal. Le texte du rapport du maire est déposé pour être conservé aux archives de la Municipalité.

Le rapport du maire sera publié dans Le Journal de La Motte qui est acheminé à chaque résidence et une copie sera jointe au prochain compte de taxes pour les propriétaires non résidents.

16-11-129 **FORMATION PG SOLUTIONS – T4, T4A ET RELEVÉ 1**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réjean Richard, appuyé par madame Jocelyne Wheelhouse et unanimement résolu, d'autoriser l'inscription de madame Rachel Cossette, directrice générale à la formation à distance sur les T4, T4A et Relevé 1 de PG Solutions du 14 décembre prochain au coût de cent soixante-huit dollars (168 \$).

ADOPTÉE

QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur Roger Lapointe demande des informations supplémentaires concernant le projet de vidange automatique de fosse septique par inscription volontaire pour l'année 2018.

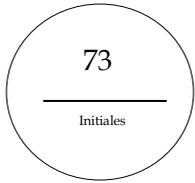
Monsieur René Martineau, Maire, donne des explications concernant ce projet.

CORRESPONDANCES À TITRE D'INFORMATION

Une liste d'informations et de correspondances est déposée au Conseil pour qu'il puisse en prendre connaissance. Des informations supplémentaires seront fournies sur demande.

16-11-130 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ par madame Jocelyne Wheelhouse, appuyé par monsieur Marcel Bourassa et unanimement résolu, que LA SÉANCE SOIT LEVÉE.



Il est 20 h 50.

ADOPTÉE

Directrice générale
et Secrétaire-trésorière

Maire

« Je, René Martineau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes :

16-11-126
16-11-129

16-11-127

16-11-128

Signé ce seizième jour de novembre de l'an deux mille seize